



MAIRIE DE COTONOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



SECRETARIAT EXÉCUTIF
03 BP : 1777
Cotonou - BÉNIN
Tél : +229 21 30 95 69
mairiecotonou.infos@gouv.bj
www.cotonou.mairie.bj

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Objet : Accord-cadre biennal à bons de commande pour la fourniture des registres, de fiches comptables, de livrets de famille, cahiers de maison et d'imprimés divers au profit de la Mairie de Cotonou.

Référence SIGMAP : F_DAAF_102060

Avis n° : 076/25/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP

Identification de la procédure : Appel d'offres ouvert national

BON A LANCER
du 02/12/2025.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics révisé, version 5, de la mairie de Cotonou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 11 septembre 2025.

2. La commune de Cotonou a inscrit dans le cadre de son budget des fonds propres, afin de financer la mise à disposition du personnel le matériel de travail pour les services spécifiques, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'accord-cadre biennal à bons de commande pour la fourniture des registres, de fiches comptables, de livrets de famille, cahiers de maison et d'imprimés divers au profit de la mairie de Cotonou.

3. La commune de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des registres, des fiches comptables, de livrets de famille, cahiers de maison et d'imprimés divers au profit de la Mairie de Cotonou ; le présent marché est réparti en deux (02) lots à savoir :

Lot 1 : Accord-cadre biennal à bons de commande pour la fourniture des registres et de fiches comptables, au profit de la Mairie de Cotonou.

Lot 2 : Accord-cadre biennal à bons de commande pour la fourniture d'imprimés divers au profit de la Mairie de Cotonou.

Des variantes ne seront pas prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne

tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; Email : **prmpcotonou@mairie.bj** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des Marchés Publics : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes , heures locales, GMT+1, tous les jours ouvrables**

6. Le délai d'exécution de l'accord-cadre est de deux (02) ans. Le délai d'exécution de chaque bon de commande sera précisé dans chacun d'eux. L'émission des bons de commande est subordonnée à l'expression des besoins fournie par la direction technique.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

❖ Lot 1 : **Accord-cadre biennal à bons de commande pour la fourniture des registres et de fiches comptables, au profit de la Mairie de Cotonou.**

a) **Pour les anciennes entreprises :**

Capacité technique et expériences :

BON A LANCER

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de l'imprimerie ou de la sérigraphie justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) ou de l'année en cours, au moins deux (02) marchés similaires dans le domaine de l'imprimerie ou de la sérigraphie de montant au moins égal à **soixante-quinze millions (75 000 000) de F CFA Hors taxes** chacun, justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page portant le montant et page de signature en copies simples) ou des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.
- Disposer **d'un personnel clé** dont les qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

Capacité financière :

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à **cent cinq millions (105 000 000) F CFA** justifié par les états financiers selon le modèle prévu par l'annexe A-3-2 point 1.
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (8.474.576) FCFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de l'imprimerie ou de la sérigraphie justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer **d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement** dont les qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

Capacité financière :

BON A LANCER

- Fournir une attestation de l'assurance de risques professionnels couvrant la responsabilité civile et professionnelle d'un montant de **cent onze millions huit cent soixante-quatre mille quatre cent sept (111 864 407) FCFA**.
 - Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (8.474.576) FCFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.
 - Les entreprises naissantes produiront leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'existence, dans les formes prescrites par le point 1 de l'annexe A-3-2.
- ❖ **Lot 2 : Accord-cadre biennal à bons de commande pour la fourniture d'imprimés divers au profit de la Mairie de Cotonou.**

c) Pour les anciennes entreprises :**Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de l'imprimerie ou de la sérigraphie justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) ou de l'année en cours, au moins deux (02) marchés similaires dans le domaine de l'imprimerie ou de la sérigraphie de montant au moins égal à **cent quatre-vingt-dix millions (190 000 000) de F CFA Hors taxes** chacun, justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page portant le montant et page de signature en copies simples) ou des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.
- Disposer **d'un personnel clé** dont les qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

BON A LANCER

Capacité financière :

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à **trois cent cinquante millions (350 000 000) F CFA** justifié par les états financiers selon le modèle prévu par l'annexe A-3-2 point 1.
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **vingt-six millions huit cent trente-six mille cent cinquante-huit (26.836.158) FCFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

d) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de l'imprimerie ou de la sérigraphie justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer **d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement** dont les qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

Capacité financière :

- Fournir une attestation de l'assurance de risques professionnels couvrant la responsabilité civile et professionnelle d'un montant de **trois cent cinquante-quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (354 237 288) FCFA**.
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **vingt-six millions huit cent trente-six mille cent cinquante-huit (26.836.158) FCFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.
- Les entreprises naissantes produiront leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'existence, dans les formes prescrites par le point 1 de l'annexe A-3-2.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ... 04/12/2025 ... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble. Tél : 21 32 13 59. Email : prmpcotonou@mairie.bj à compter de ... 04/12/2025 ... /2025, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heures locales (GMT+1), tous les jours ouvrables.**

9. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par boîte postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

10. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble au plus tard le ... 06/01/2026 ... à 10 heures 00 minute, heure locale, (GMT+1). Le**

¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.arpmp.bj

BON A LANCER

défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

11. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou sise au deuxième étage du bâtiment situé derrière le grand immeuble,** le.....06.....janvier.....2025 à 10 heures 30 minutes, heure locale, (GMT+1).

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- **Lot 1 : un million seize mille neuf cent quarante-neuf (1.016.949) francs CFA ;**
- **Lot 2 : trois millions deux cent vingt mille trois cent trente-neuf (3.220. 339) francs CFA.**

13. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

14. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

15. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le.....02...../.....12...../2025

BON A LANCER

La Personne Responsable des Marchés Publics,



Manet Floriana C. GAZARD